

— Les traitements contre le cancer (p.ex. chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie) chez l'homme ou chez la femme peuvent induire une infertilité, transitoire ou définitive.

Possibilités de la préservation de la fertilité

La conservation de la fertilité chez l'homme adulte avant traitement anticancéreux consiste à congeler du sperme ou du tissu testiculaire.

est plus complexe et la méthode de choix dépend de plusieurs facteurs (le type de cancer, l'urgence du traitement anticancéreux, le type de chimiothérapie/radiothérapie, l'âge de la patiente etc.). Généralement, il y a la possibilité de congeler des ovules, des ovules fécondés, des fragments de tissu ovarien ou une combinaison de ces possibilités. Dans certains cas, on peut essayer, avec un traitement médicamenteux, de mettre les ovaires au repos afin de les protéger des effets toxiques de la chimiothérapie. Toutefois, l'efficacité de ce traitement est encore controversée et fait toujours l'objet d'études scientifiques. Dans d'autres cas, une opération visant à éloigner les ovaires en dehors du champ de la radiothérapie peut aider à préserver la fertilité.

— Une grossesse après un traitement anticancéreux est possible lorsque certaines conditions sont respectées. Les études ne montrent alors pas de risque de récidive de cancer plus élevé, mais il peut y avoir plus de complications.

Prise en charge

Le rôle du médecin est d'informer la patiente sur les possibilités de récupérer une fonction ovarienne et les chances de grossesse après de tels traitements. Un encadrement et un **soutien psychologique** par une équipe spécialisée dans la gestion des problèmes de fertilité sont fortement recommandés.

Le désir de grossesse doit être discuté avec une **équipe multidisciplinaire** (oncologues, onco-gynécologues, spécialistes en médecine de reproduction, radiothérapeutes etc.) dès l'annonce du diagnostic de cancer.

Réseau Romand de Cancer et Fertilité

— Une telle équipe multidisciplinaire appelée le «Réseau Romand de Cancer et Fertilité» existe en Suisse Romande depuis 2006. Les différents spécialistes se réunissent régulièrement. Des recommandations concernant les possibilités de préservation de la fertilité en cas de cancer ont été élaborées et sont régulièrement mises à jour. Elles sont disponibles sur le site internet **www.grssgo.ch**

— L'objectif du **«Réseau Romand de Cancer et Fertilité»** est de mettre à disposition les structures nécessaires pour assurer que la patiente atteinte de cancer puisse rapidement recevoir une information complète et bénéficier des meilleurs traitements connus à ce jour, si elle désire conserver sa fertilité.

— Pour une prise en charge rapide et coordonnée, un numéro de **téléphone 079 503 60 99** est à votre service tous les jours, du lundi au vendredi de 8h à 17h.